

Nom de l'Assistant Maternel :

**Autorisation parentale d'utilisation de photos de l'enfant
par l'Assistant Maternel et par le Relais Assistants Maternels :**

Dans le cadre des animations proposées par le Relais d'Assistants Maternels (expositions photos, atelier utilisant des collages de photos...), ainsi que dans le cadre d'articles de presse (journaux locaux, bulletins municipaux...), nous utilisons parfois des photos des enfants qui fréquentent le Relais, dont le vôtre.

L'article 9 du Code Civil rappelle que *« chacun a droit au respect de sa vie privée »*, et que *« toute personne peut interdire la reproduction de ses traits »*. Il est également noté que *« c'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de son autorisation »*. Par conséquent, tout enfant qui vient au Relais sans une autorisation datée et signée de ses parents, ne participera pas à certains temps d'animation photographiés en groupe afin d'éviter tout conflit juridique.

Si vous le souhaitez, il vous est proposé de remplir l'autorisation ci-dessous :

Nous soussignons, Madame, Monsieur

.....
Parents de l'enfant

Autorisons l'Assistant Maternel, Madame-Monsieur

ainsi que le Relais Assistants Maternels à utiliser des photos et vidéos de mon enfant prises au cours des activités.

N'autorisons pas la prise de photos de mon enfant.

Fait à Le

Signature des deux parents (sauf famille monoparentale) :



Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous communiquer votre courriel, afin de recevoir des informations de la part du RAM (temps festifs, mises à jour juridiques, publication des photos dans un journal local, etc.). Votre adresse mail ne sera pas visible par les autres destinataires et ne sera jamais communiquée:

@.....